

COMMUNE DE VALLEIRY
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
31 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente et un mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 22
Nombre de conseillers municipaux votants : 28
Date de convocation du Conseil Municipal : 25/03/2026

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, M. David EXCOFFIER, M. Amar AYEB, Mme Virginie LACAS, M. Emmanuel SOGNO, Mme Elisabeth DÉAL, M. Sébastien BURETTE, MM. François FAVRE, Claude LEPERS, Mmes Renée RICHARD, Christine NICOLET-DIT-FELIX, MM. Jean-Pierre MORETTI, Sylvain LANGE, MM. Anthony SCIASCIA, Olivier JOLY, Tommaso MENNILLO, Frédéric BARANSKI, Mme Céline MOREL, M. Aurélien GENDROT, Mme Alexandra DALLIERE, Mmes Valentine HUMBERT, Gabrielle FRAISSARD Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Mme Hélène ANSELME à Mme Virginie LACAS
Mme Laurence GROSJEAN à Mme Valentine HUMBERT
Mme Carole DUPONT à M. Emmanuel SOGNO
M. Matthieu WANNER à M. Aurélien GENDROT
Mme Stéphanie DEGRAND à Mme Céline MOREL
Mme Mathilde FAVRE à M. Sébastien BURETTE

ABSENTE : Mme Elisa CHEVREUX

Mme Virginie LACAS est élue secrétaire de séance.

DCM20260331-14

OBJET : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS (5.3) – *Désignation des représentants de la collectivité dans les syndicats intercommunaux ou mixtes*

Monsieur le Maire, rapporteur, expose qu'il y a lieu de procéder à la désignation des délégués dans les syndicats suivants :

- ↳ **Syndicat Intercommunal du Vuache** : 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant ;
- ↳ **Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache** : 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants
- ↳ **SYANE** : 2 délégués titulaires.

VU la décision du conseil municipal à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des représentants mais de les désigner à mains levées

DÉCISION

Après exposé et en avoir délibéré,

DCM20260331-14

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE**

DÉSIGNE les délégués suivants :

- ↳ **Syndicat Intercommunal du Vuache :**
 - **Titulaires :** Frédéric BARANSKI, Aurélien GENDROT,
 - **Suppléants :** Valentine HUMBERT

- ↳ **Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache :**
 - **Titulaires :** Alban MAGNIN, David EXCOFFIER
 - **Suppléants :** Hélène ANSELME, Amar AYEB

- ↳ **SYANE :**
 - **Titulaires :** Amar AYEB, Jean-Pierre MORETTI

Fait et délibéré les jours, mois et
an que dessus et a signé au registre le Maire.
Pour extrait conforme,
Le Maire
Alban MAGNIN



DCM20260331-14

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.